

I - Définition du secteur d'activité

L'ergothérapeute titulaire d'un diplôme d'Etat d'ergothérapeute, intervient sur prescription médicale au sein d'équipes interdisciplinaires : médecins, infirmiers, professionnels de la rééducation, services neurologie, psychiatrie....

C'est une profession paramédicale dans le domaine de la rééducation, fondée sur l'exercice d'une activité artistique ou manuelle qui permet de traiter des déficiences, des dysfonctionnements, des incapacités ou des handicaps de nature somatique ou intellectuelle.

L'objectif de l'ergothérapie est de permettre à l'individu de récupérer ou d'acquérir une meilleure autonomie individuelle, sociale et professionnelle. Les activités d'ergothérapie s'intéressent principalement aux pathologies suivantes : atteintes neurologiques centrales et périphériques, traumatologie, orthopédie.

L'ergothérapeute propose les solutions techniques nécessaires pour l'aménagement du mobilier, la communication, l'habillement, l'hygiène... Il travaille avec tous les publics : enfants, adultes, personnes âgées.

II- Objectif

Prévenir la diffusion de micro-organismes dont les BMR, à partir du patient infecté ou colonisé, des professionnels, de l'environnement, vers le patient pris en charge en ergothérapie.

III- Personnel concerné

Ergothérapeute, kinésithérapeute, brancardier, étudiant.

IV- Prise en charge des patients

1) Les différentes prises en charge

Les prises en charge peuvent être individuelles ou collectives.

Les principales activités concernent :

- travail de préhension
- bilan cognitif
- rééducation
- travail d'équilibre
- réapprentissage de l'autonomie (toilette, déplacements, habillement, transfert,...)
- conseil en aide technique, installation du patient au lit, au fauteuil
- confection de petits appareillages, orthèse

2) Les lieux d'intervention

- chambre des patients
- service d'ergothérapie (salle d'ergothérapie et cuisine thérapeutique)
- salle d'appareillage
- salle de neurologie en collaboration avec kinésithérapeute

3) Le matériel utilisé

Matériel de rééducation

- Plastique : cônes, plateau Rolyan, encastrement formes géométriques, anneaux, pinces à linge, pas de vis avec éléments à visser, plateau et cylindre, balles, accessoires coniques, cubes, balles, haltères, perles, jeux de construction, fiches, coussins, clavier informatique...
- Bois : jeu de société, cartes, tableau,...
- Métallique : Riccocey, dextérimètre,
- Textile : velcro, jersey
- Variés ou mixtes : boîtes de différentes matières (liège, bois, mousse, plastique,...), métal plastique (plateau de vissage et dévissage...), vannerie, mosaïque, outil, pâte de rééducation (GUM redux)...

Ces matériels sont mis à disposition et rangés sur des étagères ou des supports dans la salle d'ergothérapie.

Aides techniques : chausse-pied long manche, enfile chaussettes, enfile bas, rehausseur WC, planche de bain, siège pivotant...

Vaisselle : réutilisable ou à usage unique.

Protections orthopédiques individuelles et sur mesure : coussin, bottes, écharpes.....

4) Pré requis pour le professionnel

Tenue professionnelle adaptée, à manches courtes

Cheveux longs attachés

Ongles courts, pas de faux ongles, pas de vernis, aucun bijou aux mains ni aux poignets

Couverture vaccinale conforme aux recommandations.

5) Pré requis pour le patient

Avant la prise en charge en ergothérapie, vérifier :

- pansement propre, étanche
- sac à urine vidangé
- protections changées
- patient aspiré (si trachéotomie).

6) Précautions Standard (PS)

Les précautions « standard » sont à appliquer pour tous les patients quel que soit leur statut infectieux et quel que soit le lieu de prise en charge.

7) Précautions Complémentaires d'Hygiène (PCH)

Les précautions complémentaires sont des mesures **additionnelles** aux précautions « standard », à mettre en place notamment pour les patients infectés ou porteur de BMR. On distingue les précautions type Gouttelettes « G » (ex : Grippe ou patient infecté ou porteur de BMR au niveau rhinopharyngé ou trachéo-bronchite), Contact « C ». (ex : gastroentérite infectieuse ou BMR au niveau cutané), Air « A » (ex : varicelle ou tuberculose). En cas de prescription de précautions Air, en général, les soins d'ergothérapie seront différés jusqu'à ce que les précautions soient levées.

Pour en savoir plus

Ministère de la santé et des sports. Arrêté du 5 juillet 2010 relatif au diplôme d'État d'ergothérapeute. BO Santé – Protection sociale – Solidarité no 2010/7 du 15 août 2010, Page 166.

Prévention de la transmission croisée : précautions complémentaires contact. 2009, 60 pages
http://www.sfhf.net/telechargement/recommandations_preventiontransmissioncroiseeSFHH.pdf

	Précautions « standard »	Mesures additionnelles = PCH
<p><u>Hygiène des mains</u></p> <p>Privilégier la Friction avec un produit hydro-alcoolique (PHA) dans toutes les situations de soins Si mains mouillées ou sales : lavage au savon doux + friction avant le soins suivant.</p> <p>L'Hygiène des mains concerne l'ergothérapeute et le patient. Mise à disposition de PHA au plus près de la prise en charge.</p>	<p>Pour le professionnel Avant d'entrer dans la pièce où se déroule la prise en charge Avant de commencer le soin A la fin du soin après avoir réinstallé le patient Avant la manipulation du matériel Avant et après toute interruption éventuelle de la séance</p> <p>Pour le patient Avant le début de la séance</p>	<p><u>Précaution « G » « A » « C »</u> Pour le professionnel Systematiquement : friction ou lavage + friction si mains souillées -après tout contact avec le patient et/ou son l'environnement -en sortant du lieu de la prise en charge</p> <p>Pour le patient Friction : -avant le début de la séance - systematiquement après la séance</p>
<p><u>Equipement de protection individuelle</u></p> <p>Tablier plastique</p>	<p>En cas de soin éclaboussant et mouillant et pour tout soin à risque de projection ou d'aérosolisation de liquide biologique (toilette ...).</p>	<p><u>Précautions « C » ou « C + G »</u> Port de tablier systematique pour tout contact prolongé avec le patient (mobilisations, transferts)</p>
<p>Port de masque</p> <p>Le masque est ajusté au visage couvrant le nez et la bouche</p>	<p>Masque chirurgical porté par le professionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - si les soins exposent à un risque de projection ou d'aérosolisation de sang ou tout autre produit d'origine humaine - si le personnel souffre d'une affection ORL ou bronchique (toux, éternuement, expectoration) supposée d'origine infectieuse ou non étiquetée 	<p><u>Précautions « G »</u> Masque chirurgical porté par le patient si le soin est réalisé <u>en dehors de la chambre</u>. S'assurer que le masque soit correctement positionné. Masque chirurgical porté par l'ergothérapeute si le soin est réalisé en chambre.</p> <p><u>Précautions « A »</u> Si les soins ne peuvent être différés, ils seront effectués impérativement en chambre, avec port du masque FFP par le professionnel avant d'entrer dans la chambre.</p>
<p>Port de lunettes ou masque à visière</p>	<p>Si risque de projection ou d'aérosolisation de sang ou liquide biologique au niveau oculaire</p>	<p><u>Précautions « G »</u> Port de lunette si le soignant intervient à proximité du patient (< 1 mètre).</p>
<p>Port de gants à usage unique non stériles</p> <p>1 gant = 1 geste = 1 patient</p>	<p>Pour tout soin exposant à un risque de contact avec du sang ou des liquides biologiques, des muqueuses ou la peau lésée (massage, toilette...) Systematique lorsque les mains du soignant sont lésées</p>	<p><u>Précautions « C » ou « C + G »</u> Pour tout contact prolongé avec le patient ou son environnement.</p>
<p><u>Gestion du matériel et de l'environnement</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Désinfection des tables de travail avant de poser le matériel (cartes, images..) et après la séance avec une lingette ou chiffonnette imprégnée de détergent-désinfectant • Désinfection régulière du matériel et des supports de stockage. Désinfection immédiate en cas de souillures. 	<p><u>Précaution « C » ou « C + G »</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Limiter l'entrée de matériel dans la chambre • Matériel réutilisable individualisé si possible et conservé par le patient • Désinfection systematique du matériel en fin de prise en charge
<p><u>Gestion des déchets</u></p>	<p>Trier et éliminer les déchets au moment du soin en respectant le protocole de tri de l'établissement</p>	